

# TOURNOI JEUNES MUNDOLSHEIM OCTOBRE 2024

## REGLEMENT INTERIEUR

---

### ARTICLE 1 : ORGANISATION ET PARTICIPATION

Le club d'Echecs de Mundolsheim organise le mardi 22 octobre 2024 un tournoi jeunes en cadence rapide, homologué Rapide FFE sous le numéro 65029. Il se déroule au gîte du Herrenstein à Neuwiller-Les-Saverne (13 rue du Herrenstein 67330 Neuwiller-Les-Saverne).

Ce tournoi est ouvert aux participants du stage organisé par le club d'Echecs de Mundolsheim.

Les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

### ARTICLE 2 : INSCRIPTION, CADENCE ET HORAIRES

Ce tournoi comprend 5 rondes.

Le classement Elo pris en compte est l'Elo FIDE Rapide du mois d'octobre, à défaut le dernier classement connu (FFE ou étranger).

Les parties sont jouées à la **cadence Fischer de 12 minutes pour l'ensemble de la partie, avec un incrément de 3 secondes par coup dès le début de la partie.**

**Droits d'inscription :** gratuit

**Horaires :**

Ronde 1 à 9h00      Ronde 2 à 9h45      Ronde 3 à 10h30      Ronde 4 à 11h15      Ronde 5 à 14h00

**Remise des Prix à 16h**

### ARTICLE 3 : REGLES, APPARIEMENTS ET CLASSEMENT

Les règles du jeu sont celles de la FIDE telle qu'adoptée par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023.

L'Annexe A.5 concernant les parties en cadence rapide s'applique pour l'ensemble du tournoi.

Les appariements se font au système suisse intégral suivant les règles prescrites par la FIDE (Règles C04 FIDE), à l'aide du logiciel Papi (version 3.3.8) agréé par la FFE édité par Erik Mouret. (Aucune protection de club, de famille)

Le classement s'effectue suivant le nombre de points de partie obtenus. Les départages utilisés, sont dans l'ordre le **Buchholz Tronqué**, le **Buchholz** et la **Performance**.

### ARTICLE 4 : PRIX

Les prix seront affichés avant le début du tournoi.

Tous les prix seront attribués au **classement exclusivement**.

**Les prix ne seront versés qu'aux joueurs présents à la remise des prix.**

# TOURNOI JEUNES MUNDOLSHEIM OCTOBRE 2024

## REGLEMENT INTERIEUR

---

### ARTICLE 5 : COMPORTEMENT DES JOUEURS

- En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'organisation à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

- **Les analyses ne sont pas autorisées dans la salle du tournoi**, une autre salle est réservée à cet effet. Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. Les discussions entre joueurs peuvent gêner certains participants et de plus peuvent être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.

- **Les téléphones mobiles, montres connectées et/ou autres moyens électroniques de communication sont interdits** dans la salle de jeu mais tolérés complètement éteints dans un sac fermé. Si l'un de ces appareils émet un quelconque son dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.

- Deux avertissements oraux entraînent l'exclusion immédiate du tournoi.

- **Un abandon du tournoi sans motif valable ou un forfait non signalé** préalablement sera automatiquement transmis à la directrice des titres de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA) de la FFE pour les joueurs français, à la Direction des tournois de la Fédération concernée pour les joueurs étrangers pour sanction éventuelle.

- Tout acte contraire à l'éthique du jeu sera consigné dans le rapport technique du tournoi.

**Retard autorisé :** Tout joueur se présentant devant l'échiquier avec **plus de 12 minutes de retard** par rapport au moment annoncé par l'arbitre du début de la ronde, **perdra la partie**.

### ARTICLE 6 : CONTROLE ANTI-DOPAGE

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

### ARTICLE 7 : FIN DE PARTIE

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) s'assure de l'enregistrement du résultat par un arbitre. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

### ARTICLE 8 : NULLITE PAR ACCORD MUTUEL

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

### ARTICLE 9 : ARBITRAGE

L'arbitre principal du tournoi est M. Abdessalem RACHEDI (Arbitre d'Open Niveau 2).  
Il est assisté de M. Sébastien PETER (Arbitre de Club).

# TOURNOI JEUNES MUNDOLSHEIM OCTOBRE 2024

## REGLEMENT INTERIEUR

---

### **ARTICLE 10 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur ainsi que la charte du joueur d'échecs. **L'inscription vaut pour accord sur la divulgation des résultats (nom, prénom, catégorie et club) dans les médias.**

L'Arbitre Principal : Abdessalem RACHEDI

L'Organisateur : Sébastien Peter